

SODAM 2018

Réunion du Comité de Suivi #2 jeudi 29 mars 2018 à Carcassonne (Centre des Congrès)

Présents

- **Plateforme Marionnette** : Odradek (Joëlle, Giorgio et William), Marionnettissimo (Claire et Enora), MIMA / association FILENTROPE (Caroline et Elisa), L'Usinotopie (Pierre), AREMA (Anxton - Accidental Company, Mathilde - Cie les petites choses, Laurence - association Teotihua, Fabrice – coordinateur)
- **DRAC Occitanie** : Agnès CLAUSSE et Nathalie PIAT
- **Région Occitanie** : Fabrice RICHARD
- **Départements** : Aurélien TURC (CD31)
- **Toulouse Métropole** : Danielle BUYS (Vice-présidente Commission Culture) et Emilie CABAUP (adjointe au DG Culture)
- **Tournefeuille** : Alice Vatan, la responsable du service culturel de Tournefeuille
- **Saint-Affrique** : Nadine VINAS (élue au patrimoine) et Line Vergely, chargée de l'action culturelle)
- **Mirepoix** : Fabien Catala (maire adjoint et représentant du Pays de Mirepoix)
- **Réseau en Scène** : Yvan Godard (directeur)

- Sébastien (animateur)
- *Excusés : Thémaa (Gentiane), Latitude Marionnette (Français)*

Ordre du jour

| | |
|-------|-------------------------------------|
| 16h30 | Accueil et introductions |
| 16h50 | Les premier travaux et observations |
| 17h20 | Prochaines étapes |
| 18h00 | Fin... |

En préambule, la réunion de ce comité de suivi à Carcassonne, à la suite des rencontres régionales culturel et patrimoine, était l'opportunité d'associer les élus présents sur les rencontres et d'élargir le comité de suivi qui se met en place progressivement.

Les condition de mise en œuvre de cette réunion n'ont pas été bonnes : les invitations n'ont pas été claires ni correctement diffusées (interrogeant la coordination et le secrétariat lié à la mission).

Accueil et introductions

Suite à un tour de présentation, Sébastien et Agnès présentent l'historique et les principes du SODAM¹ et l'ordre du jour de la réunion.

Le comité de pilotage

Sébastien précise la composition et le rôle du comité de suivi : composé des représentants des services (*agents et techniciens*) de l'État (DRAC Occitanie), de la Région Occitanie et des collectivités concernées (Départements, Métropoles, Intercommunalités et Communes) et de la plateforme Marionnette. Comme son nom l'indique, il a pour fonction de suivre le processus de concertation (validation des contenus et orientations des travaux, calendriers, préparation de la plénière de

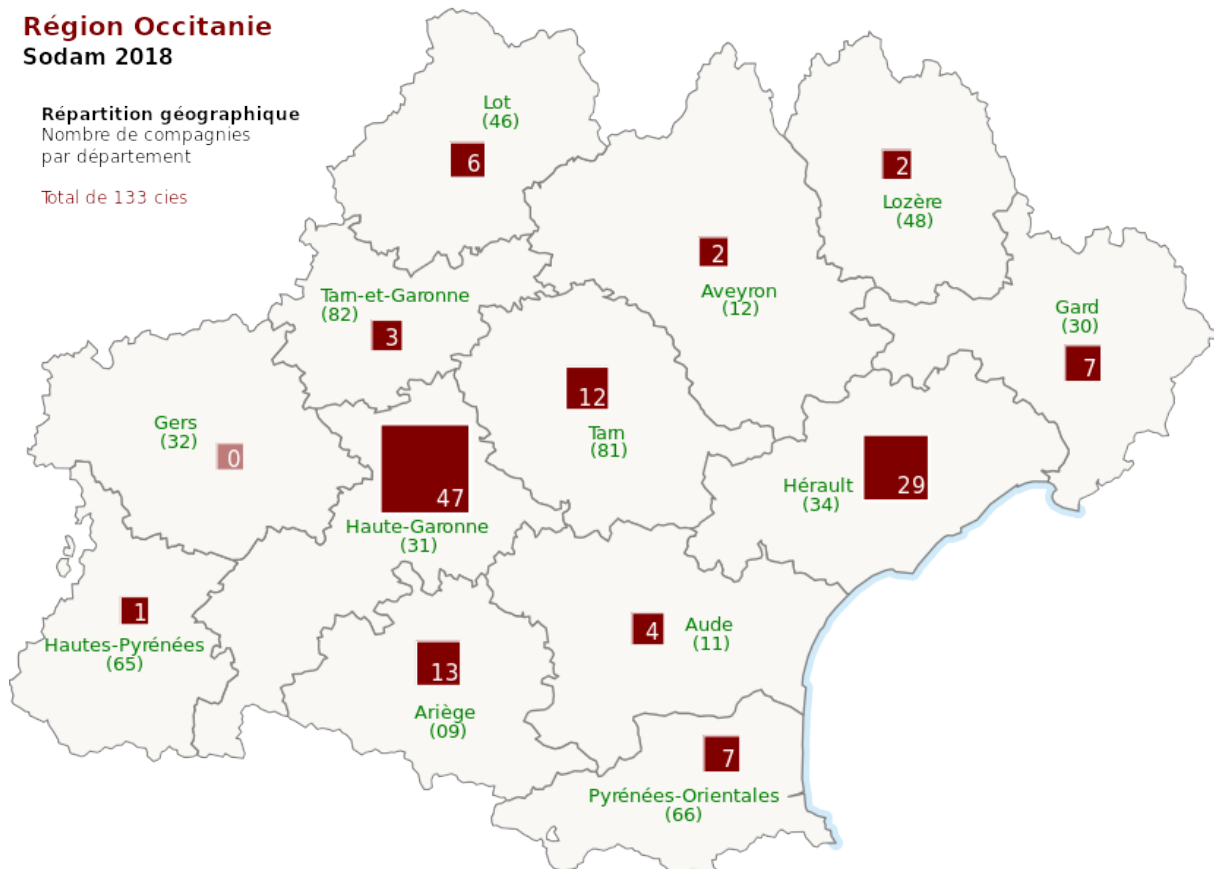
¹ SODAM : une processus de concertations territoriales pour la co-construction d'un Schéma d'orientation pour le Développement des Arts de la Marionnette - cf. présentation en annexe

restitution). Un comité de pilotage réunissant les élus du SODAM pourra être constitué à l'automne par exemple, dans une perspective de poursuite de la démarche.

Les premiers travaux et observations

Pour rappel, la démarche de concertation comprend deux axes : la réalisation d'un état des lieux de la marionnette en Occitanie, et l'organisation de rencontres territoriales (3 au printemps, et 3 à l'automne) afin de mettre en débat l'état des lieux et d'élaborer des propositions pour le développement de la marionnette.

Depuis le lancement de la démarche en février, une vingtaine d'entretiens ont été réalisés² auprès des réseaux et acteurs de la Marionnette. Des données ont été collectées auprès de la DRAC (licences et listing des demandes de financements – en attente de réponse), de la Région (en attente pour la partie ex-Midi-Pyrénées), de Réseau en Scène, et de Thema. Des échanges au sein de la plateforme et un formidable travail de Marionnettissimo a permis de constituer une liste actualisée de 150 compagnies professionnelles a priori en activité. Cette base de donnée pourra naturellement être consolidée chemin faisant. Elle permet d'ores et déjà d'illustrer une répartition départementale des compagnies :



La présence d'un nombre significatif de Compagnies dans le Tarn et l'Ariège est soulignée.

² 16 entretiens : **Région Occitanie** (Fabrice RICHARD le 05/03), **Réseaux et agences** (Thema le 07/02, Réseau en Scène le 09/03, Latitude Marionnette le 16/03), **Saint-Affrique** (07/03), **Plateforme et lieux** (Arema le 23/01, Marionnettissimo le 23/01, L'Usinotopie le 06/02, Odradek le 07/02), **Compagnies** (Clan des Songes le 28/02, Créature le 07/03, Mécanika le 20/03, Merci mon Chou le 20/03, Hyppoféroce le 19/03, Les Voyageurs Immobiliers le 20/03, Rouges les Anges le 21/03)

Les données recueillies auprès de Thémaa, relatives à ses 32 membres sur la région Occitanie, permettent d'établir des premiers indicateurs, relativement conformes aux témoignages déjà recueillis.

Sur les 32 adhérents de Thémaa en Occitanie, 22 sont des compagnies professionnelles (données 2016). Elles ont 15 ans d'ancienneté en moyenne. Seules 3 compagnies ont un salarié permanent (dont deux sont des emplois aidés). Leurs équipes sont plutôt composées d'intermittents (de 1 à 31 artistes, techniciens et chargés de productions constituent ces équipes, soit 10 personnes en moyennes). Elles produisent en moyenne 1 spectacle par an (dont la moitié pour l'espace public) et pour 45 représentations en moyenne (total de 863 représentations en 2016). Leur budget moyen est de 72 000€ (total de 1,3M€) pour 16 000€ de financements publics (dont seulement 5 compagnies obtiennent plus de 10 000€ de subvention).

Les entretiens permettent de souligner les enjeux de reconnaissance et de développement d'une filière pourtant historique du spectacle vivant. Il s'agit de sortir de l'ombre et de la précarité. Le dynamisme du secteur se vérifie au regard du nombre de compagnies, du nombre de créations, de diffusions... et de la diversité des actions menées. Enfin, le niveau de précarité est très important et très préoccupant pour les compagnies, comme pour les lieux et festivals (rémunérations très faibles, fragilités économiques et absence de visibilité à 3-6 mois). De fortes volontés de coopération et de mutualisation ont été exprimées, en termes de locaux (lieux de fabriques, stockages...), d'emplois et de mise en réseau.

Prochaines étapes

L'état des lieux

Des données sont encore à récupérer auprès de la DRAC.

➔ *Un tableau récapitulatif des financements de la marionnette par les collectivités doit être complété.*

Un questionnaire a été réalisé et mis en ligne (60 items répartis en 5 pages identité, activités, emploi, économie, besoins).

➔ *Le questionnaire sera diffusé par mail aux compagnies et structures identifiées et concernées, à partir de la semaine prochaine. Il pourra être relayé par les acteurs de façon assez ouverte.*

➔ *Les retours sont attendus en première échéance pour la mi mai afin de nourrir les échanges des rencontres territoriales prévues les 18 et 23 mai.*

Les rencontres territoriales

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre d'acteurs concernés (compagnies, lieux, festivals, collectivités et services de l'État...), trois rencontres territoriales sont proposées (Est, Centre et Ouest Occitanie) au printemps et à l'automne. Elles ont pour contenu :

- Présentation de la démarche
- Présentation et enrichissement de l'état des lieux (constats, besoins...)
- Identification d'axes prioritaires et élaboration de propositions

Le calendrier des premières rencontres est le suivant :

- 13 avril à la DRAC de Toulouse (10h à 13h)
- 18 mai matin : DRAC Montpellier (10h à 13h)
- 23 mai : Centre (*horaires et lieu à préciser avec MIMA*)

➔ *L'invitation doit partir dès que possible auprès des acteurs et des collectivités. Un formulaire d'inscription sera mis en ligne. Un document de présentation a été formalisé (cf. en annexe)*

Prochaine réunion du comité de suivi le 14 juin (10h à 13h)

La prochaine réunion du comité de suivi est prévue le 14 juin, en visioconférence dans les locaux de la DRAC Montpellier et Toulouse avec à l'ordre du jour :

- Retour questionnaires – premier éléments d'analyse
- Synthèse premières rencontres territoriales
- Préparation des rencontres territoriales #2 de septembre/octobre

SODAM Occitanie

Schéma d'Orientation pour le Développement de la Marionnette

Les arts de la marionnette connaissent une dynamique de structuration et de renouvellement observée sur les 30 dernières années, et révélée notamment par l'étude « Les Arts de la Marionnette en France – Etat des lieux » réalisée par Lucile BODSON pour le ministère de la culture en 2016. Le dynamisme de l'Occitanie ressort dans les trois régions les plus importantes en nombre de compagnies (entre 80 et 140), bien que sous-dotée en termes de structure de compagnonnage (1), festival (2), forum (1), structure de résidence (1), compagnie conventionnée (1), et musée (1).

S'inscrivant dans les orientations ministérielles, la DRAC Occitanie affirme sa volonté de contribuer au développement et à la structuration du secteur, de façon concertée avec les collectivités et les réseaux d'acteurs. L'existence d'un réseau d'acteurs constitué depuis 2015 (la plateforme) et les volontés de coconstruction de l'État et des collectivités constituent un contexte très favorable, voire une opportunité rare pour penser le développement de la Marionnette en Occitanie.

Ainsi, une réunion organisée le 24 novembre 2017 lors du festival Marionnettissimo à Tournefeuille fut l'occasion de valider collectivement l'engagement dans une démarche de concertation pour l'élaboration d'un Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts de la Marionnette (SODAM).

1. Définition du SODAM, une déclinaison du SOLIMA³

I – Préambule

« Le Schéma d'Orientation pour le Développement territorial des *Arts de la Marionnette (SODAM)* est une méthode de coopération qui pose le principe de co-construction des politiques entre l'Etat, les collectivités et les acteurs portant sur le développement *de la Marionnette* d'un territoire. Il a pour objectif de répondre aux enjeux du territoire et d'apporter des analyses qui permettent d'identifier des perspectives d'intérêt général et de service public. »

« Les changements de dimension, de responsabilités comme de compétences qui résultent de la réforme territoriale rendent la co-construction indispensable dans l'élaboration des politiques publiques au plus près des territoires afin de prendre en compte les initiatives citoyennes dans des logiques de « bassin de vie ». En effet le développement d'intercommunalités nouvelles, de communautés d'agglomération, d'espaces métropolitains avec des compétences élargies et des moyens d'actions encore à préciser, génère une complexité qu'une construction concertée des politiques publiques peut permettre de dépasser. »

« Le respect des droits culturels dans l'élaboration des politiques publiques entre l'Etat et les collectivités territoriales que la législation impose par les lois, NOTRe du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale et LCAP du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, renforce aussi le recours à la concertation pour associer et prendre en compte les personnes d'un territoire. »

II – Enjeux

³ SOLIMA – démarche de concertation à l'oeuvre dans les Musiques Actuelles définie par arrêté du 28 novembre 2017, dont les principes sont déclinés ici pour les Arts de la Marionnette.

Le **SODAM** répond au double enjeu de garantir :

1. **La création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels**
2. **Un développement territorial cohérent et équitable**

III – Définition et méthode

Le **SODAM** est une méthode de travail qui associe de manière non hiérarchisée des acteurs **de la marionnette** (initiatives associatives, publiques, personnelles ou commerciales inscrites sur un territoire, les organisations professionnelles...), des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, agglomérations, départements, Régions, Pays, etc.) et l'Etat, afin de réfléchir ensemble à la définition d'actions communes d'intérêt général et de politiques publiques en faveur **de la marionnette** sur un territoire donné.

Le **SODAM** s'inscrit dans la durée en réfléchissant aux **arts de la marionnette** dans toute leur diversité artistique et culturelle et de manière articulée avec les autres politiques publiques des arts et de la culture. Le **SODAM** peut également se relier à d'autres cadres de réflexion plus larges qui englobent l'ensemble du champ marionnettique et/ou d'autres secteurs des arts. Ces travaux peuvent aussi abonder d'autres espaces ou instances de coopération territoriale et/ou sectorielle en région (CTAP⁴, SRDEIF⁵, CESER⁶, ...) ou des collectivités (Conseils de développement, ...).

Le **SODAM** définit 4 types d'objectifs:

- Connaître et observer (les acteurs et les territoires) : provoquer une connaissance mutuelle des participants, de poser et de réfléchir collectivement les sujets, de confronter les points de vue, d'améliorer la connaissance collective ;
- Réfléchir et concevoir afin de dégager des chantiers, des travaux et des pistes d'actions ;
- Proposer et mettre en œuvre les outils de réflexion préalables à la décision politique, de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité ;
- Organiser l'évaluation.

Le **SODAM** développe une éthique de travail coopératif sur la base de principes d'action :

- S'appuyer sur une lecture commune des territoires et de leurs spécificités suppose de dépasser les logiques d'état des lieux, de croiser les observations avec les études, schémas et analyses existantes et d'appréhender les enjeux et orientations déjà identifiées ;
- Développer une observation participative, partagée et permanente permet d'inscrire les démarches d'état des lieux dans des dynamiques continues, qualitative et quantitatives qu'il s'agit d'outiller et de coordonner aux différentes échelles territoriales ;
- Veiller à ce que la pluralité des initiatives esthétiques, économiques et sociales ou les différents services des collectivités territoriales et de l'Etat, concernés soit conviés (éducation, social...). L'important pour ne pas exclure est de laisser ouverte la possibilité de rejoindre les travaux en cours. Cela suppose une communication régulière et large sur les travaux, les avancées ;
- Mobiliser les participations des personnes sur leur simple intentionnalité sans a priori sur les résultats avec une bienveillance entre les participants permettant l'écoute mutuelle, le respect et la considération de la parole de chacun ;
- Faire appel à des regards et à des analyses extérieures pour bénéficier d'apports de connaissances, de réflexions et d'éléments d'objectivation pour dépasser les phénomènes de localisme et d'enfermement ;
- Adapter les processus de concertation afin de tenir compte du temps contraint et des limites de disponibilité des personnes mais aussi de permettre le renouvellement de participants, les évolutions des thématiques de travail, des formats et périmètres des espaces de travail.
- Le **SODAM** repose sur une initiative possible des acteurs **de la marionnette**, d'une ou plusieurs collectivités territoriales et/ou de l'Etat.

⁴ Conférence territoriale de l'action publique.

⁵ Schéma régional de développement de l'économie, de l'innovation et de l'internationalisation.

⁶ Conseil économique, social et environnemental régional.

De fait, la méthodologie SODAM se doit de reprendre et décliner ces principes aux spécificités de la Marionnette.

Méthodologie 2018

Suivant les principes définis plus haut, une mission est confiée à Sébastien CORNU pour animer les concertations régionales afin d'élaborer un Schéma de Développement de la Marionnette en Occitanie (SODAM) en garantissant une méthodologie participative et territorialisée suivant les principes définis par les SOLIMA (création, diversité, droits culturels et équité territoriale) :

- Réaliser un diagnostic territorial participatif de la Marionnette en Occitanie : recensement des acteurs, recueil de données quantitatives (activités, emplois, financements...) et d'entretiens auprès d'une dizaine d'acteurs. Il sera présenté, mis en débat et enrichi au fil des temps de rencontres et ateliers thématiques.
- Elaborer des propositions d'orientations et d'actions, de façon concertée
- Définir et engager des actions de structuration et de coopération entre acteurs

A partir du diagnostic et des priorités et enjeux qu'il aura permis d'identifier, il s'agit de penser le développement de la Marionnette en Occitanie en termes d'activités, de politiques publiques, et de structuration professionnelle.

Un « comité de suivi » composé d'acteurs (membres de la plateforme notamment) et des partenaires publics (Etat et collectivités intéressées) est en charge d'orienter les travaux d'étude et de préparer les temps plénières et les réunions du comité de pilotage.

Calendrier prévisionnel 2018

| | |
|----------------------|---|
| 5 février | <ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi : réunion de lancement DRAC |
| Février mars | <p><i>Travaux d'état des lieux : recensement, recueil données, 10 entretiens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité suivi – 29 mars à Carcassonne (<i>à confirmer</i>) • Réunion Plénière Régionale – (<i>avril à confirmer</i>) |
| Avril à Juin | <ul style="list-style-type: none"> • Groupes de Travail territoriaux et/ou thématiques (x 3) <i>dates, lieux et thèmes à déterminer</i> <i>enrichissement état des lieux + priorisation des besoins</i> • Comité de suivi intermédiaire – 14 juin |
| Septembre Octobre | <ul style="list-style-type: none"> • Groupes de Travail territoriaux et/ou thématiques (x 3) <i>mi septembre à début octobre, dates, lieux et thèmes à déterminer</i> <i>propositions d'objectifs et d'actions</i> |
| Novembre | <ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi intermédiaire • Réunion Plénière Régionale – Présentation SODAM <i>Date et lieu à déterminer</i> |

Rencontres Territoriales de la Marionnette en Occitanie

Une démarche de concertation pour le développement des arts de la marionnette en Occitanie s'engage sous l'impulsion de la DRAC en 2018. Elle vise à coconstruire un Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts de la Marionnette (SODAM – *cf. annexe*) avec la participation de l'ensemble des parties concernées par cette discipline. Elle comprend plusieurs objectifs :

- **Réaliser un diagnostic territorial** participatif de la Marionnette en Occitanie : recensement des acteurs, recueil de données quantitatives (activités, emplois, financements...) et d'entretiens auprès d'une dizaine d'acteurs. Il sera présenté, mis en débat et enrichi au fil des temps de rencontres et ateliers thématiques.
- **Elaborer des propositions** d'orientations et d'actions, de façon concertée
- **Définir et engager des actions de structuration et de coopération** entre acteurs

Une mission d'étude et d'animation des concertations confiée à Sébastien CORNU comprend :

1. **la réalisation d'un premier état des lieux** quantitatif et qualitatif au travers, par le recueil et l'analyse de données, et des entretiens auprès des acteurs du territoire (compagnies, lieux, collectivités...);
2. **l'organisation de rencontres collectives**, sur les territoires d'Occitanie, à destination de l'ensemble des acteurs, afin de partager les éléments de l'état des lieux, de consolider les constats et les besoins, d'identifier les potentiels axes de coopération et de développement, et d'élaborer des propositions.

Un « comité de suivi » composé d'acteurs (membres de la plateforme notamment) et des partenaires publics (Etat et collectivités intéressées) est en charge d'orienter les travaux d'étude et de préparer les temps pléniers et les réunions du comité de pilotage.

Trois rencontres territoriales au printemps

A partir du diagnostic et des priorités et enjeux qu'il aura permis d'identifier, il s'agit de penser le développement de la Marionnette en Occitanie en termes d'activités, de politiques publiques, et de structuration professionnelle.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre d'acteurs concernés (compagnies, lieux, festivals, collectivités et services de l'État...), trois rencontres territoriales sont proposées :

- Ouest - le 13 avril matin à Toulouse (10h à 13h à la DRAC)
- Est - le 18 mai matin à Montpellier (de 10h à 13h à la DRAC)
- Centre - le 23 mai au centre de l'Occitanie (lieu et horaires à préciser) – coordonné par MIMA

Elles ont pour contenu :

- Présentation de la démarche
- Présentation et enrichissement de l'état des lieux (constats, besoins...)
- Identification d'axes prioritaires et propositions
- Suite du processus (rencontres thématiques et plénières)